



Conseil d'administration

Délibération du 12 mars 2026

POINT 11 : TARIFS HEBERGEMENT

ACTUALISATION

Exposé des motifs

Actualisation des tarifs de l'Unité de gestion hébergement :

- Redevances étudiantes avec application de l'IRL (1.04%)
- Tarifs dégradations – prêt de barnums
- Tarifs de l'avance sur loyer appliquée lors de la réservation d'un logement

Délibération

- Adoption de la grille tarifaire en hébergement - actualisation

Pour	15
Contre	0
Abstentions	6

Unanimité	Oui	Non
		x

Fait à Corte le 12 mars 2026

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

